Association Citoyenne pour Pénestin (ACP)
Juillet 2026

Constats / Risques associés
et nos propositions pour y remédier

Table des matières

0 - Introduction....1
1 – Nécessité de signalisation des risques de chutes au niveau du sentier côtier....2
2 – Sécuriser les passages dangereux des pistes cyclables qui traversent une route....5
3 – Sécuriser avec un panneau ad hoc la sortie du parking de Maresclé....6
4 – Camping des îles installé dans la bande des 100 m / Non respect de la loi du littoral....7
5 – Protection des îles Bel-Air et Bacchus....8
6 – Parking à vélo....9
7 – Ajouter des bancs sur le sentier côtier....10

0 - Introduction

Ce document est le deuxième, après celui déjà transmis en juin 2026, dont les sujets étaient ciblés principalement sur la plage de Loscolo et ses abords. Ce document, quant à lui, aborde des sujets plus variés mais qui sont toujours ciblés sur des questions d'intérêt général pour les citoyens de Pénestin.

Il est souvent plus efficace, et positivement très marquant, de partir des préoccupations concrètes des habitants et de proposer des actions visibles dès la première année du mandat. Il est vrai que les référents de quartiers, lorsqu'ils seront opérationnels, a priori à l'automne 2026, pourront aussi faire remonter ce type de demandes collectives.
Mais, il nous semble pertinent et sans attendre, de démarrer aussi des quick-wins, qui ne nécessitent pas de gros financements mais qui auront un impact direct et rapide en ce qui concerne la satisfaction des citoyens de Pénestin et des touristes.

Nous sommes bien sûr à votre disposition pour discuter avec les personnes concernées de la mairie concernant les constats et propositions ci-dessous.
Un rendez-vous avec les adjoints concernées par les sujets évoqués dans ce document serait bien entendu la meilleure manière d'avancer concrètement. Nous sommes dans l'attente de votre retour au plus tôt.

1 – Nécessité de signalisation des risques de chutes au niveau du sentier côtier

Constat
Sur l'ensemble du chemin côtier, de nombreux points à risques (risques de chute en particulier) ne sont ni signalés, ni sécurisés (exemple : zone Loscolo à Goulumer).

De plus certains chemins « illégaux » (perpendiculaires au chemin côtier), par exemple à proximité de Goulumer, ont été réalisés par des personnes indélicates pour accéder plus rapidement à la plage, mettant ainsi en péril la stabilité de la falaise, en plus du risque de chute que prennent les utilisateurs de ce « raccourci ».

Impact/Risque
- Risque pour la sécurité des personnes (chute).
- Risque de dégradation accrue de la falaise.

Propositions
- Mettre en place une protection avec une barrière simple et a minima, et au plus tôt, ajouter un panneau de signalisation du danger (Cf. exemple ci-dessous du panneau mis en place à Goulumer).
- Bloquer l'accès aux sentiers « pirates » et bien signaler le danger.









2 – Sécuriser les passages dangereux des pistes cyclables qui traversent une route

Constat
A plusieurs endroits, les pistes cyclables de Pénestin qui traversent un route (ex : route d'Assérac) ne sont pas sécurisées.
Exemples :
- Croisement route d'Assérac en allant de Kerfalher à Inly (Cf. 2 sur la carte ci-dessous).
- Croisement route d'Assérac en allant de Kerlieu à Inly (Cf. 3 sur la carte ci-dessous)

Impact/Risque
Risque pour la sécurité des personnes (cyclistes et automobilistes).

Propositions
- Pour sécuriser une traversée de route par une piste cyclable, il faut réduire la vitesse des voitures (ex : plateau surélevé, ralentisseurs), améliorer la visibilité (ex : élagage si besoin) et marquer clairement le passage (marquage au sol, panneau).
- Exemple à suivre sur Pénestin : sur la route d'Assérac entre le Clido et la Mine d'Or (Cf. 1 sur la carte ci-dessous)



- L’exemple de ce qui a été fait à l’entrée de Pont Mahé (venant de Pénestin) est sans doute aussi à suivre (Cf. photo plus bas), en ajoutant un moyen de limiter la vitesse des voitures (ex : plateau surélevé, ralentisseurs).





3 – Sécuriser avec un panneau ad hoc la sortie du parking de Maresclé

Constat
Pour les accès plages, on peut noter un point noir particulièrement dangereux, il s'agit de l'accès au parking de Maresclé. En effet, tous les ans en période estivale et les week-end, trop de voitures sont garées en bord de route et à contre jour, ce qui masque les piétons (à leur insu) qui sont sur la route de Loscolo.

Impact/Risque
Risque pour la sécurité des personnes (piétons, cyclistes et automobilistes).

Propositions
- Il faudrait à minima un panneau sur la route de Loscolo, en direction de l'océan, qui indique le parking (ombragé de surcroît) à 200m sur la droite.
- Il semblerait que Arnaud Crusson (services techniques et voirie de Pénestin) devrait s'en charger, car il y avait bien un panneau autrefois mais il a été retiré. A confirmer.



4 – Camping des îles installé dans la bande des 100 m / Non respect de la loi du littoral

Constat
La commune de Pénestin a autorisé le camping des îles à s'installer dans la bande des 100 mètres. Pourquoi ?
Pourtant, conformément à l'article L 121-18 code de l'urbanisme, l'aménagement et l'ouverture de terrains de camping ou de stationnement de caravanes sont interdits dans la bande littorale.

Impact/Risque
- Non respect de la loi du littoral.

Propositions
- Expliquer aux citoyens de Pénestin ce qui a pu justifier ce non-respect de la loi du littoral et prendre les mesures ad hoc s'il est avéré que cette autorisation est illégale.



5 – Protection des îles Bel-Air et Bacchus

Constat
La mairie sur son site Web n'a pas mis de restrictions d'accès pour la protection du biotope des îles Bel-Air et Bacchus. Or il y a souvent, lors des grandes marées, beaucoup de monde sur ces îlots fragiles.
En effet, comme l'île Dumet, les deux îlots de Pénestin font l'objet d'un arrêté de protection biotope.
Voir liste : https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/arretes-de-protection-de-biotope

Impact/Risque
- Atteinte au biotope des îles Bel-Air et Bacchus

Propositions
- La mairie doit prononcer l'interdiction d'aller sur ces deux îles : mesure simple à mettre en place et efficace, si on veut réellement protéger les lieux.

6 – Parking à vélo

Constat
La majorité des attaches vélos utilisés sur les parking vélos à Pénestin sont de type râtelier (Cf. image de droite plus bas) et ne permettent pas de bloquer le cadre de la bicyclette avec un cadenas. Par ailleurs, avec ce type de parking, les roues sont facilement abîmées, voilées.

Impact/Risque
- Risque de vol accru.
- Risque de dommages sur les vélos parqués (notamment en cas de vent fort).

Propositions
- Mettre en place des arceaux en « U » inversé, en bois si possible. Simple, robuste et pas cher et qui permettent d'attacher solidement le cadre et une roue (Cf. image de gauche en bas, exemple au niveau de la gare de la Baule Escoublac).
- Accroître le nombre de parking à vélo, en particulier derrière l'église, pour les jours de marché.





7 – Ajouter des bancs sur le sentier côtier

Constat
Il y a très peu de bancs sur le chemin côtier ce qui ne permet pas, en particulier pour les personnes âgées, de pouvoir faire des pauses régulières.

Impact/Risque
- Chute et perte d'équilibre : la fatigue entraîne des troubles de la marche et une baisse de la vigilance, augmentant les risques de faux pas sur le sol souvent irrégulier (racines, pierres, …).
- Malaise ou détresse : un effort prolongé sans pause peut provoquer un essoufflement excessif, ou un problème cardiaque, parfois loin de toute aide rapide.
- Perte d'autonomie et isolement : par peur de ne pas se reposer, les personnes âgées arrêtent de fréquenter ces lieux de promenade, ce qui accélère la perte de mobilité et favorise la solitude.

Propositions
- Étudier le sujet, en s'inspirant aussi des pratiques des autres communes, afin d'augmenter de manière drastique le nombre de bancs sur le chemin côtier, en particulier au bénéfice des seniors.

